



CLUB MARITIME HENDAYE TXINGUDI

AVIS de COURSE



Grand Prix Transfrontalier d'Hendaye

Sélective Régionale Ligue d'Aquitaine de Voile

Dimanche 1^{er} mars 2009

Organisation

Le Grand Prix Transfrontalier d'Hendaye est organisé à HENDAYE le 1^{er} mars 2009. par le Club Maritime Hendaye Txingudi avec la collaboration du Club Nautico Hondarrabia et le Comité Départemental de Voile des Pyrénées Atlantiques.

1 Règles applicables :

- les règles telles que définies dans les RCV 2009 - 2012
- les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- en cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2 Publicité

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité fournie par l'organisateur.

3. Admissibilité et inscription

3.1 La régata est ouverte

OPTIMIST benjamins et minimes.

LASER (4,7 – Radial – Standard) et Europe

Equipe – 420 – 470 – Fireball

La régata est ouverte aux coureurs étrangers

3.2 les Inscriptions auront lieu au secrétariat du Club Maritime Hendaye Txingudi. Le 28/02 et le 01/03

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical
- l'autorisation de port de publicité s'il y a lieu
- l'autorisation parentale pour les mineurs
- les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF et d'une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant de 1.5 millions d'euros.

4 Droits à payer

Sans droit de participation

5. Type de parcours

Trapèze et / ou banane en baie du Figuier

6.Pénalité :

Application d'une pénalité de rotation de deux tours.

7.Programme prévisionnel

28/02/09 : 15h à 18h Accueil, inscription et remise des IC au CMHT

01/03/09 : 9h00 à 11h00 Accueil, inscription et remise des IC au CMHT

10h00 Briefing entraîneurs salle du Centre Nautique d'Hendaye

11h00 A disposition du comité de course à terre. (mise à l'eau des bateaux à la plage du Centre Nautique d'Hendaye ou Escuela de vela de Hondarrabia)

17h30 Cérémonie de remise des résultats salle du Club House du CMHT.

8.Classement

Le système de points a minima s'appliquera.

2 Courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.

trois courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat

9 Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques(voir règle4). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après.

10. Informations :

Club Maritime Hendaye Txingudi

10, rue des orangers BP 533 64700 HENDAYE

Tél. : 05 59 20 03 02

Fax : 05 59 48 17 41

e-mail : voile@cmht.asso.fr

web : www.cmht.asso.fr

www.voile64.fr



Informations hébergements :

Office de tourisme d'Hendaye tél : 05 59 20 00 34
tourisme@hendaye.com www.hendaye-tourisme.fr

